



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS

ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

PRÉFECTURE DU RHÔNE
 Reçu le 14 AVR. 2025
 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUE,
 ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du 21 mars 2025

6DELIBERATION N° 2025-016

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un mars, le Comité Syndical étant assemblé en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Genis l'Argentière, après convocation légale du 7 mars 2025.

Nombre de membres :

En exercice : 143

Secrétaire de séance : André MOINE

Présents : 82

Votants : 83

Quorum : 73

Affichage : 10/04/2025

Délégués des Communes et EPCI présents :

AVEIZE (GIRAUD JB; LHOMME L), BEAUVALLON (FAURAT G), BESSENAY (PINET B), BIBOST (BONNARD F), BRULLIOLES (FRANCON A), BRUSSIEU (RUIZ S), CHABANIÈRE (BESSON E), CHAMBOST LONGESSAIGNE (SOULARD R, VINCENT A), CHAUSSAN (BESSON C), CHEVRIERES (BASSON B), CIVENS (BORDET G; FAJWISIEWICZ O), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN (FOUILLAT J), COTTANCE (SEYTRE M), EPERCIEUX SAINT PAUL (FARGE C), ESSERTINES EN DONZY (BOCHARD F), GREZIEU-LE-MARCHE (BLANCHARD D; HODOUL Y), HAUTE-RIVOIRE (MICHEL A; CHAVEROT G), JAS (RODRIGUE M; HENRIQUES M), LA CHAPELLE-SUR-COISE (GUINAND JM; FLECHET L), LARAJASSE (BRUYAS JM; GUINAND R), LONGESSAIGNE (CHAUSSENDE A), MARINGES (PONCET JM; CROZIER B), MONTCHAL (MELAY P), MONTROMANT (JEANNE MC), MONTROTTIER (CHAVEROT B; POISSON JF), NERONDE (BAUDOUIN R; FECHÉ S), PANISSIERES (FONGARLAND JJ; GONZALEZ E), POMEYS (GOUTAGNY JM; LUXEMBOURGER D), POUILLY LES FEURS (MOINE A; MAILLAVIN P), RONTALON (JOYAUX M), ROZIER EN DONZY (FOUGERE G), SALT EN DONZY (COMMEAT N; VACHERON D), SALVIZINET (PRUDHOMME E), SOUZY (PUPIER C; VERNAY P), ST ANDRE LA COTE (DRAGOL I), ST BARTHELEMY LESTRA (MICHEL A), ST CYR LES VIGNES (COURT G; DENIS G), ST DENIS SUR COISE (FAURE G; CHARRETIER B), ST ETIENNE METROPOLE (CHILLET M; DRID H; JOLY H), ST GENIS L'ARGENTIERE (VOLAY J; BASTION A), ST JULIEN SUR BIBOST (VANEL T), ST LAURENT DE CHAMOUSSET (SIMON Y), ST MARTIN EN HAUT (FAYOLLE B; VERICEL F), ST MARTIN LESTRA (SAMOUILLER E; RAMBAUD C), STE AGATHE EN DONZY (PRUDHOMME D; GAGNAIRE B), STE FOY L'ARGENTIERE (BUFFARD G), VALEILLE (DEROSIER P), VILLECHENEVE (BLANC D; SARCEY C), VIOLAY (PALAIS JC), VIRIGNEUX (LAVAL D), VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION (CHARMET M; CHARMY P; DAROUX F; FOND F; RACHEDI Y; RODDE C; TESTE D)

Délégués des Communes et EPCI absents excusés :

COISE (GUINAND J), RIVERIE (MAISONNEUVE E), ST CLEMENT LES PLACES (SEVE O; GEY P), ST MEDARD EN FOREZ (BOUTEILLE M; SIRGUEY L), SAINT SYMPHORIEN SUR COISE (BANINO J; TOINET G), ST ETIENNE METROPOLE (BONNET B).

Délégués des Communes et EPCI absents excusés ayant donné pouvoir :

BRUSSIEU (VENET M – donne pouvoir à RUIZ S)

Objet: Reprise des résultats du Compte Administratif 2024

Objet: Reprise des résultats du Compte Administratif 2024

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2024, le Président propose de reprendre, dès le Budget Primitif 2025, les résultats de la section d'exploitation et de la section d'investissement.

On constate un excédent global de clôture de 5 455 464,72 € qui se décompose comme suit:

- excédent d'exploitation : 5 317 687,40 €
- excédent d'investissement : 137 777,32 €

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- ✓ DECIDE de reprendre les résultats des sections d'exploitation et d'investissement du Compte Administratif 2024 lors du vote du Budget Primitif 2025.
- ✓ SOUMET au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jours suivants et an que dessus,
Pour copie conforme,
Le Président,
SYNDICAT
des monts
du Lyonnais
et de la
basse vallée
du Gier
X
Bernard CHAVEROT
6590 POMEYS

Le secrétaire de séance

André MOINE

